Proposition de politique d'ouverture de BEES coop les jours fériés

Procédure

La question de l'ouverture de certains jours fériés a été discutée en réunion des salarié·e·s et la décision ci-dessous a été prise le 03/09/2025 au sein du Comité de Coordination (CC). le CC porte maintenant avec cette proposition devant l'AG.

Constats

La motivation ne repose pas sur une logique mercantile ou capitalistique. Elle est le fruit de différents constats :

- **Augmentation considérable de la charge de travail** le lendemain ou le jour avant pour les salarié·e·s et les travailleur·euse·s, et ce même en mobilisant plusieurs salarié·e·s.
- **Impossibilité de gérer les livraisons** - certaines livraisons (maraîchers ; The Food Hub) ne peuvent pas être déplacées au jour d'après : si l'on ferme un vendredi, les salarié·e·s devront tout de même venir travailler pour gérer certaines livraisons.
- **Manque d'espace** - Si l'on ferme un vendredi, l'espace dont nous disposons est insuffisant pour traiter le nombre et le volume des livraisons.
- **Inconfort pour les membres le jour avant et après**, avec des files aux caisses pouvant aller jusqu'au rayon vrac.

Suite à ces constats, en 2025, **la décision a été prise sous l'impulsion des salariés et validé de tester l'ouverture du magasin certains jours fériés.**

Après un an de test, **cette décision doit être affinée et validée par l'ensemble des membres.**

Proposition

Règle:

BEES coop reste fermée les jours fériés, sauf lorsque le jour férié tombe un vendredi, un samedi ou un dimanche, auquel cas le magasin ouvre aux horaires habituels.

Exceptions

On notera trois exceptions à cette règle :

- Le 01/01 - Jour de l'An
- Le 01/05 - Fête des travailleur·euse·s
- Le 25/12 - Noël

Les maraîchers ne nous livrent pas ces trois jours.

Note:

L'ouverture d'un jour férié implique une présence salariée. Ce jour-là, le salarié compte ses heures en double (jour férié normal + ses heures prestées).

Motivation:

La proposition ci-dessous se base sur le besoin de :

- réceptionner les livraisons des maraîchers le vendredi. Les maraîchers ainsi que The Food Hub sont dans l'impossibilité de livrer le weekend si le magasin est fermé le vendredi.
- réceptionner les livraisons de fruits et légumes et de frais le samedi car nos fournisseurs sont dans l'impossibilité de nous livrer le dimanche.
- contenir l'affluence qui serait reportée sur le lundi si le magasin venait à fermer le dimanche (d'autant plus que le magasin est fermé le lundi matin). Le dimanche est le jour de la semaine où les chiffres de vente par heure sont les plus élevés.

Mise en oeuvre de la proposition

Date	Fête	**Si vendredi, samedi ou dimanche**
01 janvier	**Nouvel an**	FERME
06 avril	**Lundi de Pâques - Toujours un lundi**	FERME
01 mai	**Fête du travail**	FERME
14 mai	**Ascension - Toujours un jeudi**	FERME
25 mai	**Lundi de pentecôte - Toujours un lundi**	FERME
21 juillet	**Fête nationale**	OUVERTURE normale
15 août	**Assomption**	OUVERTURE normale
01 novembre	**Toussaint**	OUVERTURE normale
11 novembre	**Armistice**	OUVERTURE normale
25 décembre	**Noël**	FERME